

Fonds Social Européen

2021-2027

"LA LETTRE"

Thème #4
Insertion par l'activité économique (IAE)

EDITO



A l'occasion des consultations lancées depuis 2019 auprès des acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE), vous avez été nombreux à répondre présent et je vous en remercie.

Lors de nos rencontres, vous avez pu faire état de la diversité des projets existants, mais aussi de l'importance des défis qui restent à relever pour assurer l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus démunies.

Ces enjeux recouvrent des problématiques de santé et d'accès au logement et à l'emploi durable qu'il nous appartient de mieux prendre en compte dans les années à venir.

Particulièrement dans le contexte sanitaire actuel, l'insertion par l'activité économique a vocation à être développée et à se structurer encore davantage, afin que les parcours d'insertion proposés aux bénéficiaires soient adaptés aux problématiques qu'ils rencontrent.

Dans cette optique le FSE demeure un levier financier important pour faire émerger des actions innovantes et structurantes en direction des publics et des réseaux qui les accompagnent.

Véronique Descacq

Directrice Régionale de la DREETS Bretagne

L'IAE, un outil d'insertion inscrit dans une stratégie régionale bretonne

Pour répondre aux objectifs de croissance et de qualité du secteur de l'IAE, la DREETS a souhaité impulser une **stratégie régionale de l'IAE** (SRIAE).

Elle comprend un axe de **développement quantitatif**, pour :

- sécuriser les projets de développement de l'emploi, de création de nouvelles structures,
- favoriser la diversification de l'offre d'insertion vers des secteurs d'activité encore non couverts par l'IAE,
- anticiper les difficultés économiques des structures fragiles.

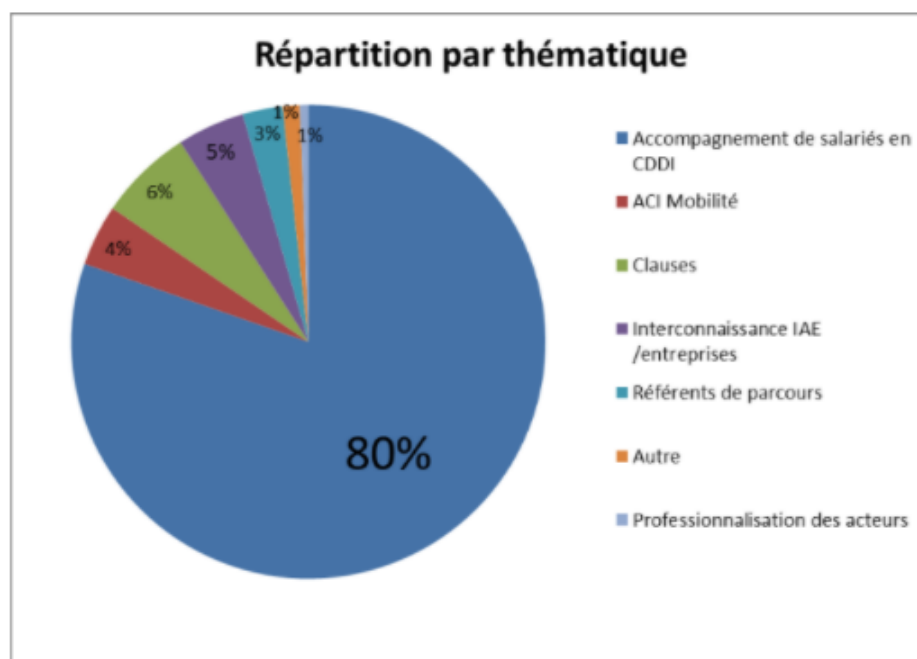
Elle comporte également un axe de développement qualitatif visant une meilleure structuration des parcours, une réduction des ruptures, et in fine l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Bilan FSE 2014-2020

Une thématique majoritairement portée par les Conseils départementaux et les métropoles

85% des dossiers cofinancés concernent des **ateliers et chantiers d'insertion (ACI)**.

Viennent s'y ajouter des opérations qui participent indirectement à la mise en œuvre de l'IAE, notamment le financement de **postes de facilitateurs de clauses sociales et de référents de parcours PLIE** mobilisés au sein des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE).



Chiffres clés



60 000 000 €
de FSE



833 dossiers
de l'IAE

(soit environ 100 projets
soutenus chaque année par
le FSE entre 2014 et 2021)



35 279
bénéficiaires

Zoom sur... Développement d'une action de formation certifiante « salarié polyvalent »

L'association **Etudes et Chantiers** a bénéficié du soutien du FSE afin de concevoir un certificat de qualification professionnelle (CQP) "salarié polyvalent" à destination des personnes en parcours accueillies sur les chantiers d'insertion.

La démarche vise à s'appuyer sur la situation professionnelle de production pour former aux savoirs de base (français, mathématiques, informatique), à la sécurité au travail et aux compétences transversales attendues en entreprise. Des partenariats externes permettent également de concevoir des formations « sur mesure » et adaptées aux publics, afin de favoriser leur insertion professionnelle.



Stratégie 2022-2027

La prochaine programmation du Fonds Social Européen a vocation à amplifier les actions mises en œuvre ou soutenues par l'Etat dans le cadre de la politique IAE.

Pour la période 22-27, le programme FSE+ **permettra de concourir au développement qualitatif et quantitatif de l'IAE sur le territoire, dans le prolongement de la stratégie régionale de l'IAE**, et de renforcer la **structuration des parcours d'insertion au bénéfice des participants**. L'objectif est de favoriser la levée des freins périphériques à l'emploi : problématiques de santé, situation d'exclusion sociale, accès au logement...

Un appel à projets régional adapté aux enjeux de l'IAE

L'accompagnement des chantiers d'insertion par le FSE restera de la responsabilité des collectivités. En complément, un appel à projets « IAE » sera prochainement publié par la DREETS. Il ouvrira des opportunités de financement sur les thématiques suivantes :

Développement qualitatif et quantitatif de l'IAE

- Implantation de nouvelles structures, notamment des associations intermédiaires (AI) ou des entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
 - Implantation de l'IAE dans de nouveaux secteurs économiques (numérique, agroalimentaire,...)
 - Actions d'**accompagnement des nouveaux prescripteurs de l'IAE**
-

Mise en place d'actions structurantes pour les réseaux

- **Améliorer l'interconnaissance IAE /entreprises** : financement de postes de chargés de relation entreprises
 - **Fluidifier les prescriptions** : financement de postes mutualisés entre plusieurs réseaux pour optimiser la construction des parcours et l'insertion professionnelle
-

Prise en compte de problématiques émergentes

- Postes mutualisés entre plusieurs SIAE (psychologues, développeurs...)
-

Structuration des parcours d'insertion

- Actions d'**ingénierie pour élaborer des parcours** d'insertion adaptés aux salariés
- Sas de **dynamisation des publics en amont de l'entrée en ACI**, notamment dans le cadre du dispositif **Premières heures**
- **Prévention des ruptures de parcours** : tutorat et accompagnement de salariés nouvellement insérés en entreprise

Prochaines étapes...

Des webinaires départementaux seront organisés. Ils permettront la présentation détaillée du nouveau programme et des appels à projets.

Vous avez un projet ?

Afin de faciliter vos démarches et la concrétisation de vos projets, le service FSE de la DREETS Bretagne vous propose dès à présent des rendez-vous d'appui/conseil.

Côtes d'Armor :

Mme Bénédicte DAOUDAL | 02 99 12 21 86 | benedicte.daoudal@dreets.gouv.fr

Finistère :

M. Clément EVANNO | 02 99 12 22 49 | clement.evanno@dreets.gouv.fr

Ille-et-Vilaine :

Mme Isabelle de ROTALIER | 02 99 12 22 57 | isabelle.de-rotalier-guillou@dreets.gouv.fr

Morbihan :

Mme Zénaïde PERON | 02 99 12 21 54 | zenaide.peron@dreets.gouv.fr

Projets régionaux :

Mme Emilie BAH | 02 99 12 22 06 | emilie.bah@dreets.gouv.fr